



Auribeau-sur-Siagne • Grasse  
Mouans-Sartoux • Pégomas  
La Roquette-sur-Siagne

## Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : **6**  
Annonce No **11-271224**  
Fournitures

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.  
Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Séward B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques, EPCI.

**Objet du marché : fourniture et pose d'un système de péage pour le parking du Pôle Intermodal de Grasse.**

*Type de marché de fournitures* : achat.  
L'avis implique un marché public.

### **Caractéristiques principales :**

le délai d'installation et de mise en ordre de marche est fixé à 12 semaines à compter de la date de notification du marché. Les fournitures et leur maintenance font l'objet de composantes distinctes attribuées au même titulaire. Durée du contrat de maintenance : 3 ans

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** le descriptif technique et les modalités d'exécution des prestations sont prescrits dans le CCTP.

Le titulaire devra impérativement sous sa responsabilité la totalité de la mise en place de son matériel et le paramétrage du système. Il devra également le câblage, le raccordement, la mise en réseau de la solution et la mise en service de l'équipement.

*Options : descriptions concernant les achats complémentaires* : serveur.

*Des variantes seront-elles prises en compte*: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

**Prestations divisées en lots** : non.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : marché traité à prix global et forfaitaire

Les prix du marché sont fermes pour les travaux d'installation et la fourniture du matériel.

Les prix des prestations de maintenance sont révisables annuellement

Avance : 5 % du montant du marché, le titulaire peut renoncer au bénéfice de l'avance.

- mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

-Délai global maximum de paiement : 30 jours à compter de la réception des la facture.

Financement sur fonds propres.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** conjoint ou solidaire.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Autres renseignements demandés : cf. Article 3.a du Règlement de Consultation.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 30 %;
- qualité de la maintenance : 10 %.

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 10 janvier 2012, à 12 heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

**Renseignements complémentaires :** le DCE est mis à disposition par voie électronique sur :

[www.e-marches06.fr](http://www.e-marches06.fr)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence\_06\_20111202w\_1.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 2 décembre 2011.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :** Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence  
Direction Construction, Patrimoine, Déplacements.

*Correspondant :* Mr Raphaël Flatot, 57 avenue Pierre Sémard

B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.